Dimanche IV après Pâques 2014

« Tout don excellent, toute grâce parfaite, descend d’en haut » (Jacques 1, 17)

Dans l’Épître d’aujourd’hui, saint Jacques l’Apôtre nous dit que «Tout don excellent, toute grâce parfaite, descend d’en haut, du Père des lumières ». Les lumières du ciel – le soleil, la lune et les étoiles – sont merveilleuses et magnifiques, mais elles ne sont pas divines, bien entendu. Si nous les observons de près, nous remarquons qu’elles changent de temps en temps – parfois elles semblent plus grandes, parfois plus petites, et parfois même éclipsées toutes ensemble. Tous les corps sont susceptibles de changer de cette façon, c’est, en fait, ce qui distingue les corps des esprits. Les corps peuvent changer, mais en Dieu, qui est pur Esprit, « n’existe aucune vicissitude, ni ombre de changement » (Jacques). Comme le dit saint Paul, Il « est le même hier et aujourd’hui; il le sera éternellement » (Héb. 13, 8).

Et pourtant, bien qu’Il soit éternellement le même, Il est capable d’agir dans le temps : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre » (Gen. 1). Dans ce qui est connu en théologie spéculative comme étant la « thèse franciscaine », le premier décret de création de Dieu était l’Incarnation de Jésus-Christ – ce qui veut dire qu’il a ordonné en toute éternité qu’Il créerait un jour la créature la plus parfaite – la nature humaine du Christ. Suivant la logique de cette thèse, le second décret de Dieu était la Conception Immaculée de la Sainte-Vierge – la deuxième créature la plus parfaite, deuxième en dignité seulement après le Christ Lui-même. Cela veut dire que Dieu a ordonné, en toute éternité, que Son Fils le plus parfait devrait assumer la chair de la façon la plus parfaite, avec la coopération de la Très Sainte Vierge Marie. C’est le sens le plus profond de cette phrase « toute grâce parfaite descend d’en haut ». Dieu est le Donneur parfait, car Lui seul peut donner le don parfait : Lui‑même.

Ce Donneur merveilleux souhaite Se donner Lui-même à chacun de nous. Ainsi, tandis que chacun de nous est un fils naturel d’Adam ou une fille naturelle d’Ève selon la chair, nous sommes aussi, par le baptême, un fils adopté ou une fille adoptée du Second Adam et de la Seconde Ève. C’est ce que saint Jacques veut dire quand il écrit « De sa propre volonté, il nous a engendrés par la Parole de la Vérité, afin que nous soyons comme les prémices de ses créatures » (1, 18). Nous sommes, pour ainsi dire, « les prémices de ses créatures » parce que notre naissance a été pré-ordonnée, pré-vue, avant la création du monde. Pendant le temps pascal, remercions donc Dieu d’une manière toute spéciale de faire de nous « participants de la gloire divine », participants du Corps glorifié et ressuscité du Christ.
Ainsi soit-il!